

Les tiers-lieux au service des transitions

Note de synthèse pour le Groupe de Travail « Tiers-lieux »

Note réalisée par Cécile Rongier (PNR Loire-Anjou-Touraine) à partir du travail collaboratif du groupe de travail « Tiers-lieux » du programme TES : Samuel Aubin (IMT Atlantique), Ludovic Bertina (IMT Atlantique), Florence Bazzoli (CNAM), Florence Busnot-Richard (PNR LAT), Léa Durieux (CRESS), Valérie Guérin (CC du Pays de Pouzauges), Julien Moreau (DREAL), Jean Lemoine (DDT44).

I. Les tiers-lieux dans les stratégies de transition

1) Une action structurante identifiée par TES

Dans la deuxième phase du programme TES, les partenaires explorent les conditions d'émergence et de développement de dynamiques collectives pour la transition énergétique et sociétale à l'échelle intercommunale : comment articuler les initiatives locales avec les politiques publiques, créer du lien et de la coopération sur les territoires, passer d'une culture du « faire pour » au « faire avec ».

Les tiers-lieux ont été identifiés par le programme TES comme un résultat « invariant » dans les stratégies de transition. Présents de manière récurrente, ils sont le résultat de dynamiques collaboratives, d'actions ou projets concrets ciblant la « maîtrise d'usage » avec une gouvernance partagée. Une fois en place, ces tiers lieux deviennent des « éléments structurants au niveau local, des accélérateurs d'initiatives par leur fonction d'animation du territoire, la mise en réseau des personnes et l'hybridation des compétences ». Ce sont des lieux matériels ou immatériels, polymorphes et multifonctionnels où naissent des liens sociaux, de la coopération et de la confiance. L'émergence des tiers-lieux permet donc de « créer un terreau favorable à la culture des transitions ».

Cette note vise à clarifier les contours des tiers-lieux, déterminer en quoi ils sont susceptibles de participer aux dynamiques de transition, puis à identifier les éléments contribuant à leur émergence et à leur déploiement.

2) Pourquoi des tiers-lieux dans les stratégies de transition ?

Ces initiatives naissent en réponse à des besoins non couverts sur les territoires et à une volonté d'expérimentation vers un nouveau modèle économique et social. « Le tiers-lieu est porteur de transition, de changement dans les pratiques, de créativité, et d'un enthousiasme non feint pour l'abolition de vieux systèmes. »¹

- Loin des politiques traditionnelles d'attractivité territoriale, planificatrices et de mise en concurrence, ces espaces **concrétisent un projet souhaité par et pour une communauté locale** et permettent l'expérimentation dans un climat de confiance et d'ouverture. Ils réinterrogent le fonctionnement sectoriel des organisations publiques et privées ainsi que la gouvernance hiérarchisée : les tiers-lieux sont des espaces **matériels ou immatériels de coopération**, autour d'un objectif commun et avec une gouvernance partagée entre citoyens, collectivités et acteurs territoriaux. Ce « lieu tiers » entre espaces public et privé, entre lieu de travail et activités de loisir, est favorable à la création de liens sociaux et permet des connexions entre des individus et des acteurs qui ne se feraient pas autrement². Les tiers-lieux **font société** à petite échelle.

¹ Aigron, L. & Cuvelier, M.L. 2018. Rapport tiers-lieux à l'usage des collectivités – [Comment faciliter le développement des tiers-lieux dans vos territoires ?](#) *Coopérative des Tiers-Lieux*.

² Le Lab Chronos & Ouishare. 2019. [Mille Lieux : objectiver l'impact des tiers-lieux sur les territoires](#).

- Ils sont des leviers de **revitalisation et d'attractivité des territoires** en répondant aux nouvelles aspirations sociétales. Ils permettent parfois de revaloriser le patrimoine bâti par la réhabilitation de friches. Ce sont des espaces de convivialité et d'accueil qui permettent de nouveaux accès à la culture, aux savoirs, à des services d'intérêt public, à une économie locale et collaborative etc. Par leur nature et leur mode d'organisation, les tiers-lieux participent à la **transition écologique et à la résilience des territoires**. Les activités qui s'expérimentent dans ces structures autonomes privilégient la proximité, les circuits-courts, la réutilisation, la réparation, la mise en commun, etc. L'ouverture des tiers-lieux à un large public permet également de partager, valoriser et diffuser les bonnes pratiques.
- Ces espaces de liberté et d'ouverture sont favorables aux projets collaboratifs et pluriels. Ils laissent place à **l'apprentissage et à l'émancipation par le faire ensemble**. La mise à disposition de moyens (matériels, formations, réseaux, etc.), l'hybridation des compétences et la confiance accordée à l'expérimentation plutôt qu'à la rentabilité, sont favorables à la créativité, à l'apprentissage et à l'impulsion de projets innovants. « Les interactions sont facilitées par une forme de bienveillance nécessaire à la recherche permanente de solutions »³ et permettent aux individus de reprendre confiance en leur capacité d'agir.

II. Typologie et visée des tiers-lieux

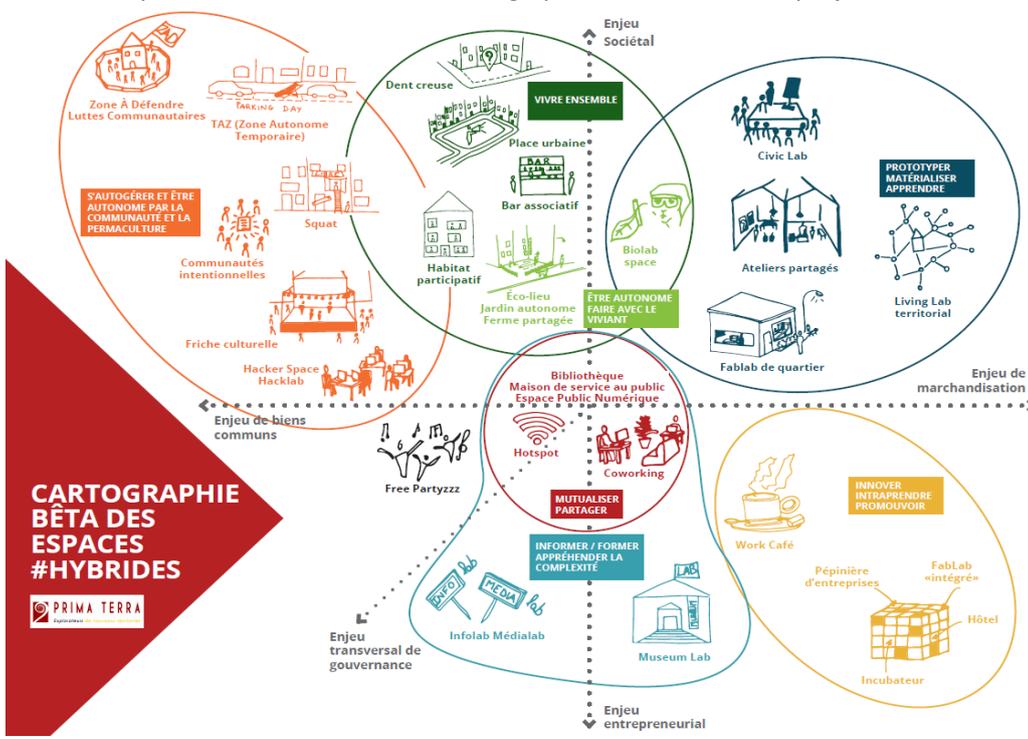
3) Typologie des tiers-lieux

• Les tiers-lieux locaux

Plus qu'un espace, le tiers-lieu est avant tout **un processus social et collectif**. Leur diversité, leur flexibilité et leur ancrage territorial rend « toute taxinomie caduque et toute exhaustivité impossible »⁴. Ils sont protéiformes, hybrides, « tiers » entre espace public et privé, réels ou virtuels, et revendiquent le non étiquetage au risque de cloisonner leurs activités et leurs concepts.

Au regard de leur rôle dans l'innovation sociale, économique et au service de la coopération sur les territoires, les tiers-lieux peuvent s'incarner dans un large panel de lieux ou de projets. La mission coworking⁵ sur laquelle se base

le programme gouvernemental « nouveaux lieux, nouveaux liens » se limite principalement aux lieux de travail partagé et d'innovation technologique et numérique.



Pour bien lire ce schéma : Enjeu transversal de gouvernance : façon dont la gouvernance politique et stratégique ainsi que la gestion sociale, juridique et opérationnelle sont menées. L'axe se lirait verticalement si la représentation de la matrice était possible en 3 dimensions⁷

Source : Prima Terra : conception Alexis Durand Jeanson, graphisme Sonia Woelfflin et Mathilde Cota

³ Duriaux, Y., Burret, A. 2019. [Le manifeste des Tiers-lieux](#). Opensource Movilab.

⁴ Pignot, L. 2018. [Tiers-lieux : un modèle à suivre ?](#) Observatoire des politiques Culturelles.

⁵ Levy-Waitz, P. 2019. [Mission coworking Territoires Travail Numérique – Faire ensemble pour mieux vivre ensemble](#). Fondation travailler autrement.

Mais « le tiers-lieu est aussi politique et transgressif, avec les Zad, les *hacker spaces* »⁶, les squats, etc. La « cartographie des espaces hybrides »⁷ proposée par Prima Terra permet d'appréhender cette diversité, non exhaustive, selon les enjeux sociétaux ou économiques visés :

- **Les « fabriques de projets », ou « tiers-lieux ressources »**

À un niveau territorial méso (agglomération, communauté de communes) on distingue certains tiers-lieux matériels et immatériels qui, par leur expérience, leur dynamisme, leur réseau, sont des **lieux de ressources, d'accompagnement des initiatives et de maillage** au sein du territoire. Le développement de ces tiers-lieux têtes de réseau est soutenu par le gouvernement via un appel à manifestation d'intérêt : ce « sont des tiers-lieux structurants capables d'augmenter la capacité d'action des autres tiers-lieux du territoire dans lequel ils s'inscrivent »⁸. Les Ecosolies à Nantes sont une « fabrique de projets ». C'est un réseau d'acteurs « qui coopèrent pour développer et promouvoir l'économie sociale et solidaire »⁹. La gouvernance est partagée sous un statut associatif entre les adhérents (individus, entreprises, accompagnateurs de l'ESS, collectivité, etc). Cette fabrique de projet s'appuie sur un tiers-lieu physique, le Solilab. Installé sur une ancienne friche industrielle, le Solilab est un lieu de ressources, d'outils, d'apprentissage pour le développement de projets coopératifs : c'est un laboratoire « du faire ».

Ces « fabriques de projets » sont appelées « **fabriques de territoire** » par le gouvernement dans son appel à manifestation d'intérêts. Au sein de TES, la notion de « fabrique territoriale » est plus vaste car elle vise la transition vers des modes de vie plus sobres, à l'échelle intercommunale.

- **Les fabriques territoriales de transition (selon TES)**

Dans TES le terme de « fabrique de territoire » a une visée de transition territoriale et fait référence à un espace matériel ou immatériel, à une méthode (ressource) d'articulation des initiatives collectives avec les politiques publiques. On identifie donc les « fabriques de transition de territoire » à des outils d'articulation territoriale beaucoup plus vastes que seulement l'accompagnement à la création d'un projet collectif.

À titre d'exemple, ce dispositif expérimenté par le programme TES sur Erdre et Gesvres, croise les enjeux de politique territoriale, de dynamique collective, de mobilisation de la société civile. Il se distingue ainsi de la « fabrique de projets » Open Lande ou « tiers-lieu ressource » porté par un collectif d'acteurs privés sur ce même territoire.

4) Quelle visée pour les tiers-lieux de transition ?

Une définition stricte des tiers-lieux fixerait un cadre restreignant et pourrait conduire à l'exclusion de certaines initiatives. Le parti pris est plutôt de proposer une vision pour soutenir ou faciliter l'émergence de tiers-lieux au service des transitions écologiques et sociétales, avec des critères structurants qui serviront de socle de travail.

Les tiers-lieux reposent sur 4 piliers structurants pour la coopération et la transition territoriale. Ces piliers font écho aux principes d'action identifiés par le groupe stratégies territoriales de TES¹⁰:

- Un tiers-lieu peut être un espace stratégique pour **favoriser la prise en compte systémique des enjeux de la transition énergétique et sociétale**. Au moment de sa conception ou une fois créé, ces lieux peuvent croiser les besoins de la population et tenter d'y répondre en favorisant les rencontres entre acteurs et entre activités sur le territoire. D'où l'importance de s'appuyer sur la maîtrise d'usage et favoriser la pluriactivité. L'émergence des tiers-lieux ne se décrète pas mais émane de la dynamique entrepreneuriale **d'une communauté d'acteurs**. C'est avant tout un dispositif où la confiance et la coopération se construisent progressivement et nécessitent du temps.

⁶ Bugnot, F. 2018. [Le tiers-lieu, une réponse aux difficultés des territoires ruraux ?](#) *Transrural initiatives*, n°52, dossier Tiers-lieux ruraux : des espaces d'accueil, d'échanges et d'expérimentation.

⁷ Durand Jeanson, A. 2019. [Tiers-lieux, de l'objet à émergences à l'objet de transformations](#). Prima-terra

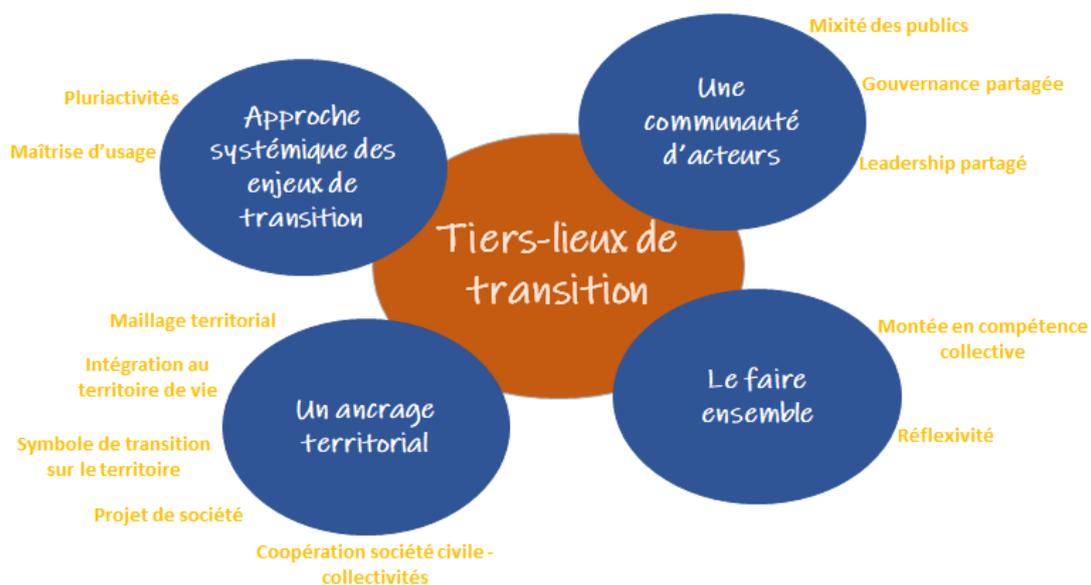
⁸ Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. 2019. [Fabriques de territoire & fabriques numériques de territoire – Appel à manifestation d'intérêt](#). Mission Société Numérique

⁹ Les Ecosolies. s.d. [Les Ecosolies, un réseau pour accompagner les petites et les grandes coopérations](#).

¹⁰ Flash TES n°5, [« Territoires en transition énergétique et sociétale : quelles stratégies possibles et souhaitables ? »](#), mai 2020.

L'animation et le *leadership partagé*¹¹ sont des éléments essentiels à cette coopération. Que l'initiative soit initialement portée par des acteurs privés ou publics, la gouvernance doit être inclusive et partagée par l'ensemble des acteurs.

- Le tiers-lieu doit être pensé par et pour une communauté d'acteurs **ancrée sur un territoire**. Le territoire correspond à un bassin de vie, à un « territoire vécu » qui se construit autour d'identités, d'histoires, de valeurs, de comportements et d'intérêts pluriels mais partagés. Le processus de coopération doit être inclusif, neutre et doit permettre d'accueillir une diversité d'acteurs. Un tiers-lieu facilite les rencontres entre les différentes initiatives locales et permet de passer d'un projet individuel à un projet collectif territorial cohérent. Une gouvernance partagée ainsi qu'un portage politique adapté sont des conditions indispensables à la dynamique collective et à son rayonnement territorial.
- Ce sont des **espaces apprenants par le « faire ensemble » qui s'y développe** et où l'expérimentation et le droit à l'erreur sont reconnus. Les activités qui s'y développent sont multiples et évoluent en même temps que le collectif et le territoire. La valorisation du « faire » permet une montée en compétence collective et une reconnaissance individuelle dans sa capacité d'agir.



III. Vers une coopération en Pays-de-la-Loire

Plusieurs acteurs en région Pays de la Loire se mobilisent pour favoriser l'émergence des tiers-lieux. Par ailleurs, les collectivités s'intéressent de plus en plus à ces espaces qui émergent et qui ont été identifiés comme un outil de développement territorial par le gouvernement. Le groupe de travail tiers-lieux de TES entame des réflexions et des expérimentations sur les tiers-lieux de transition avec plusieurs partenaires dont le Centre Michel Serres, rattaché au CNAM, le collectif Cap-Tiers-lieux porté par la CRESS et les collectivités du réseau TEC Pays-de-la-Loire.

5) Les objectifs du groupe de travail

- **Accompagner les porteurs de projet vers des tiers-lieux de transition**

Le groupe de travail tiers-lieux de TES ambitionne de créer des outils de facilitation pour le développement des **tiers-lieux de transition** : accompagner collectivités et porteurs de projets dans l'émergence ou la consolidation de

¹¹ « Le leadership dont on parle doit être compris comme une dynamique d'interactions multiples entre les membres de la collectivité locale et des acteurs extérieurs, mobilisant des personnes, des ressources et des énergies en vue de l'amorce et de la mise en oeuvre de projets » Klein, J.L. 2012. L'Etat du Québec 2012. INM, Boréal, pp :84-91

tiers-lieux visant la transition vers des modes de vie plus sobres. Cet accompagnement pourrait légitimer les porteurs de projets privés sur les territoires où les collectivités ne soutiennent pas encore les tiers-lieux.

Cette démarche s'inscrit en complémentarité des ressources proposées par le collectif Cap tiers-lieux qui s'est donné pour mission la facilitation des tiers-lieux. Le collectif propose des outils, des formations et un accompagnement afin de **dépasser les barrières administratives et réglementaires, accompagner les collectifs, mettre en réseau** pour trouver des solutions et faire du commun. Elle répond à une demande d'accompagnement des collectivités et porteurs de projets pour créer de la cohérence territoriale, de la collaboration autour de projets économiquement viables : En région Nouvelle Aquitaine, 55 % des tiers-lieux interrogés en 2016 estimaient être freinés par une méconnaissance du secteur public et nécessitaient une sensibilisation sur de nouvelles postures, gouvernances, processus, innovation des politiques publiques, etc.

• **Accompagner les collectivités pour impulser des projets de tiers-lieux**

Le groupe de travail souhaite accompagner les collectivités pour impulser des projets de tiers-lieux porteurs et rassembleurs d'initiatives individuelles, souvent isolées et qui ont tendance à s'essouffler, vers un projet collectif territorial de transition. Les collectivités ont besoin **d'être accompagnées et outillées pour impulser un processus bottom-up, transversal, collectif, puis changer de posture** dans la gouvernance et le développement du projet.

Le Centre Michel Serres mène déjà des expérimentations pour faciliter l'émergence de « tiers-lieux apprenants », en suivant une méthodologie sur le « mode projet » : **créer de la collaboration autour d'une problématique identifiée sur un territoire, des usages gravitant autour des initiatives existantes**. Ce qui fait territoire à l'échelle d'un bassin de vie ne correspond pas forcément aux limites administratives des EPCI mais bien à ce qui fait du lien entre des habitants et des acteurs.

Le programme gouvernemental « nouveaux lieux, nouveaux liens » entend également soutenir l'émergence des tiers-lieux à partir d'« une politique ambitieuse "bottom-up", où les acteurs sont parties prenantes¹² ». Cependant, le programme s'attarde principalement sur les opportunités de nouvelles formes de travail et d'innovation numérique, mais peu sur le projet territorial que peuvent porter les tiers-lieux. L'objectif est donc d'intégrer cette dimension transitionnelle, qui parle aux collectivités, dans le soutien à l'émergence des tiers-lieux.

6) Acteurs en Pays-de-la-Loire

Le groupe de travail souhaite élaborer des stratégies d'animation et des outils à destination des collectivités afin :

- d'accompagner les porteurs de projets de tiers-lieux en intégrant les enjeux de transition territoriale.
- d'impulser de nouvelles dynamiques collectives pour l'émergence de tiers-lieux locaux.

Les retours d'expérimentation des différents partenaires et le travail collectif qui sera mené sur des collectivités partenaires feront l'objet d'une prochaine note qui pourrait servir de boîte à outils pour faciliter le développement de tiers-lieux de transition.

¹² Levy-Waitz, P. 2019. [L'Etat s'engage à soutenir les « tiers-lieux » dans les territoires](#). *Le Monde*, Van Eeckhout, L., publié en ligne le 18 juin 2019.

- **Acteurs facilitateurs des tiers-lieux et des projets collectifs**

Accompagnement au montage de projets de tiers-lieux	
APESS 53	Collectif Cap Tiers-lieux Collectif d'Accélération des Projets de Tiers-Lieux ESS en Pays de la Loire. Formation / Facilitation / centre de ressources pour des porteurs de projets
CEAS 72	
CEAS vendée	
Coodémarrage 53	
Coup de Pouce 49	
CRESS Pays-de-la-Loire	
Echobat	
IRESA	
Le moulin créatif	
Les écosolies	
Les scop ouest (URSCOP)	
ômsweetôm	
Ouvre boîtes 44	
Oz coopérative des métiers culturels et créatifs	
BRUDED (Bretagne)	Réseau d'échanges d'expériences de développement local durable entre collectivités
CAP44	Accompagnement des porteurs de projets agricoles
Centre Michel Serres (CNAM)	Accompagnement à l'innovation territoriale sur le mode "projet"
Coorace Pays de la Loire	Réseau d'entreprises et de structures de l'ESS
DREAL	Julien Moreau et Alexis Roy
Département 49	Approche numérique des tiers lieux, feuille de route de route à l'accompagnement du numérique et le réseau CibAnjou. Inclusivié et accompagnement aux usages du Numérique, Christine Lucas.
Familles Rurales	Projet Port@il. Port@il comme « Pôle rural télétravail @nimation intergénération loisirs », un projet partenarial porté par Familles Rurales pour développer des tiers-lieux en milieu rural. Chrystel Le Brun, référente Maine et Loire.
France active Pays de la Loire	Accompagnement aux entrepreneurs en Pays-de-la-Loire

Groupe la Poste	Groupe de réflexion sur la mise en place collective de tiers-lieux
IRESA	Accompagnement de dynamiques collectives entrepreneuriales en Maine et Loire, relais local de Cap Tiers lieux
PIING	Association, ressources et expérimentation de lieux d'innovation numérique (fablab...). Plateforme opensource
Prima Terra	Alexis Durand Jeanson, recherche et conseil politique de développement territorial innovant
Programme partenarial TES	Collectif d'action-recherche en Pays de la Loire pour la Transition Energétique et Sociétale
« Fabriques de projets » ou tiers-lieux intéressants	
COOP1D	Tiers-lieu rural et associatif qui met en place un espace de coworking (<i>Baugeois-Vallée-49</i>)
Forum Titi	Tiers-lieu dédié à l'ESS créé par la SCOP Titi Floris. Mise à disposition d'espaces de coopération, animations, débats... Travail pour l'impulsion d'autres projets entrepreneuriaux ailleurs. (<i>orvault-44</i>)
La ruche (44)	Incubateur entrepreneurial (<i>Saint-Nazaire-44</i>)
Le 2-4	Une expérimentation collective au service du développement du territoire (<i>Pré-en-paille-53</i>)
Le bureau d'études spatiales	Mise en scène sur les territoires dans une démarche de co-construction. Tiers-lieu éphémère
Le Solilab	SCIC impulsé par les Ecosolies. Au service de la promotion, de la coopération et du développement de projets d'économie sociale et solidaire. (<i>Nantes-44</i>)
Open Lande	Fabrique de projets évolutionnaires, sur le territoire Erdre et Gesvres (<i>Vigneux-de-Bretagne-44</i>)
Tiers-lieu mobile et éphémère	Par le centre Michel Serres. Mode compagnonnage, territoire en apprenance, révéler les initiatives locales, essaimer la transition.
Village de la Vergne	Tiers-lieu coopératif. Création et développement d'activités et d'emplois, générer et accompagner des projets collectifs, promouvoir une autre façon de consommer et de produire (<i>La Roche-sur-Yon-85</i>)
Village Factory	Accompagnement des tiers-lieux axés plutôt travail, en zone rurale (<i>Asnières-sur-Vègre-72</i>)
Réseaux nationaux / ressources	
Coop des tiers-lieux (nouvelle Aquitaine)	Accompagnement des porteurs de projets, centre de ressources (un des premiers et un des plus importants en France)
Gerdal	Groupe d'expérimentation et de recherche : Développement et actions locales. Agriculture et alimentation
Movilab	Movilab.org – espace opensource de ressources sur les tiers-lieux
Relais d'entreprises	Etudes d'opportunité pour les collectivités souhaitant déployer un réseau de tiers-lieux. Plutôt espaces de coworking
RELIER	Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural
Réseau des cafés culturels associatifs	
Réseau des CREFAD	Réseau des structures de l'éducation populaire
Réseau RENETA	Réseau des espaces-test agricoles

Financeurs de projets à visée sociale, écologique...

La Nef (groupe local 44)	Coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle
Les cigales	Association, Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire
Fonds de dotation	Outil juridique de mécénat défiscalisé pour la réalisation d'une œuvre ou une mission d'intérêt général

- **Territoires d'expérimentation**

Porteurs de projet / Territoires d'expérimentations

4 territoires d'expérimentation TES	CC Erdre et Gesvres (inscription dans le CTE), Pouzauges, Redon, Ile d'Yeu
CARENE	Laurène Bertrand. Tiers-lieux existants ou en émergence sur le territoire et la collectivité exprime des difficultés à se positionner & à construire une politique publique en cohérence
Château de Landebaudière	Projet de tiers-lieu en réflexion par la CC Pays de Mortagne
Collectivités du réseau TEC des Pays-de-la-Loire	Réseau régional des chargés de mission PCAET
Fercé sur Sarthe	Maire Dominique Dhumeaux (président AMRF Sarthe) engagé dans ce sens
Montreuil-Bellay en transition	Tiers-lieu immatériel : imaginer un avenir territorial par rapport aux problématiques du territoire, projet avec le Centre Michel Serres
PNR Loire-Anjou-Touraine	Fiche action de la programmation 2020 : expérimentations pour une gouvernance partagée
Spay (Sarthe)	Isabelle Vaché (Pays Vallée de la Sarthe). Projet de tiers-lieu porté par la collectivité (tiers-lieu ou espace de co-working ?)
Sablé-sur-Sarthe	Isabelle Vaché (Pays Vallée de la Sarthe). Projet de tiers-lieu porté par la collectivité (proximité de la gare et pôle d'échanges multimodal)